

Domaine DPE SANS MENTION (CONTINUE - 7h) - FOAD

Formation à distance 100% E-learning (ouverte sous 48h maximum) sur notre plateforme LMS (Learning Management System) accessible 24h/24 et 7J/7. Les délais d'assistance technique au stagiaire (lorsque l'aide n'est pas apportée immédiatement) sont de 48h maximum soit par téléphone (04.66.21.21.46) ou depuis le forum de discussion.

7 heures

TARIF PUBLIC
A partir de 199,00 €

DÉLAI D'ACCÈS
Entre 24h00 et 72h00

NATURE DE L'ACTION
PAC : Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION
Des quiz d'auto-évaluation des acquis et connaissances théoriques et pratiques sont à réaliser tout au long du parcours en E-learning.
Validation des acquis par évaluation du cas test sans mention à réaliser sur un logiciel DPE validé par l'ADEME et QCM entre 10 à 30 questions en fin de formation.

FORMALISATION
Attestation de formation à remettre à l'Organisme Certificateur (accrédité par le Cofrac)

PARTICIPANTS
Nombre maximum : illimité 0

PUBLIC

Tout diagnostiqueur qui souhaite valider sa formation continue au cours du cycle de 7 ans dans le cadre du domaine DPE sans mention conformément à l'arrêté du 20 juillet 2023 (§2.4.2.) obligatoire en année 2, 3, 4 et 6 de son cycle.

PRÉREQUIS

Personne certifiée dans le domaine DPE sans mention.

Maîtrise de la langue française : lu, parlé, écrit
Pré requis technique : disposer d'un ordinateur ou tablette ou PC (carte son et enceinte), d'un navigateur récent et d'une bonne connexion internet.

OBJECTIFS

Répondre aux exigences de la Formation Continue, conformément à l'arrêté du 20 juillet 2023 applicable depuis le 1er juillet 2024 dans le domaine DPE sans mention en France Métropolitaine modifié par l'arrêté du 16 juin 2025 : Elles portent, selon les besoins notamment identifiés lors de la réalisation des cas tests de formation continue, sur certaines exigences des compétences des diagnostiqueurs, selon le type de diagnostic (tertiaire pied d'immeuble, logement). Elles permettent de renforcer les compétences exigées dans l'arrêté conformément aux programmes d'examen théorique et pratique (période transitoire et à compter du 1er janvier 2026) de l'annexe III du présent arrêté. Enfin elles permettent un rappel des nouveautés législatives, règlementaires ou normatives ainsi que des évolutions techniques et des bonnes pratiques de la profession (évolutions technologiques).

Domaine DPE SANS MENTION (CONTINUE - 7h) - FOAD

PROGRAMME

Supports fournis pour la réalisation d'un cas test ; Réalisation du cas test à partir des éléments fournis par le formateur en autonomie sur leur matériel informatique et logiciel validé ; Identification des erreurs de saisie, pertinence des choix de recommandations ; Suivi de modules de formation en lien avec les difficultés identifiées lors du cas test permettant : un rappel des méthodes de mise en œuvre pratique et technique, ainsi qu'une validation des compétences et connaissances nécessaires à la réalisation d'un DPE réglementaire ; Décryptage de l'actualité du DPE (réglementaire, les nouveautés législatives, normatives, les évolutions technologiques, les bonnes pratiques de la profession) ; QCM de validation

FORMATEURS

Non concerné (module 100% e-learning) - possibilité d'heures de tutorat avec nos formateurs (sur devis)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Vidéos de formation en ligne enregistrées (pas de direct), exposés et cours sous forme de vidéo animées par des professionnels de leur domaine d'activité. Le stagiaire dispose d'un accès libre (identifiant et mot de passe personnel) quand il le souhaite (24H/24 et 7J/7) et suit le programme de formation à son rythme. Hotline accessible avec réponse de nos experts sous 24h.
Possibilité de mettre à disposition des licences formation sur demande.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation.
Plus d'infos sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits ou sur www.agefiph.fr
Pour toute question notre référent Handicap reste joignable au 04.66.21.21.46.

SATISFACTION

Taux de satisfaction :



85 %

Taux de réponse : 79% (483 participants ont répondu / 126 n'ont pas répondu)

ASE FORMATION
5 Avenue de la Dame – ZONE EURO 2000 – 30132 CAISSARGUES
SIRET 44781273600026 - Déclaration d'activité 91300304330 (Occitanie)

ASE-FORMATION.COM

04 66 21 21 46

Dernière modification le 22/10/2026 par FINIELS Emilie